



Juin 2024

Réforme des lycées professionnels

Rentrée 2024 : généralisation du parcours de consolidation

La prévention du décrochage des étudiants diplômés de bac professionnel, inscrits en section d'enseignement supérieur, est un enjeu majeur de la réforme de la voie professionnelle (mai 2023).

Pour prévenir les risques d'abandon et sécuriser le parcours vers la réussite, **dès la rentrée 2024, un parcours d'accompagnement sera proposé, en 1^{ère} année de BTS aux bacheliers en situation de fragilité, identifiés par l'équipe pédagogique lors d'un pré-conseil fixé au retour des congés d'automne, comme en grande difficulté et risque de décrochage. Il permettra une prise en charge personnalisée des situations repérées. En complément de l'accompagnement par les corps d'inspection, des ressources sont disponibles dans l'ENT « Monlycee.net ».**

Fiche mesure 5.3



Parcours de consolidation
 À l'entrée en BTS

Étudiants tous de la voie professionnelle en difficulté en première année de BTS.

Prévenir les risques de décrochage des bacheliers professionnels en BTS. Sécuriser le réussite à l'examen en leur proposant un accompagnement adapté (renforcement disciplinaire, méthodologie, tutorat, mentorat...).

Généralisation à la rentrée 2024 à tous les établissements et spécialisations de BTS.
 Dès la rentrée, organiser une phase de repérage des étudiants repérés par l'équipe pédagogique comme étant en risque d'abandon ou de décrochage (travaux, absences, retard dans le travail personnel et méthodologie fragiles), un accompagnement adapté (renforcement de la compétence des professeurs à l'efficacité de l'élève, accompagnement personnalisé, méthodologie, aménagement des durées de stages, tutorat, mentorat... Ce parcours est à mettre en œuvre avec la mobilisation maximale de l'équipe pédagogique. Tout au long de l'année, un suivi régulier est mis en place pour assurer l'accompagnement aux besoins de l'élève. Un bilan est réalisé en fin de parcours.

- Personnels volontaires dans le cadre du PACTE.
- Appui sur le tutorat et le mentorat.

Nombre de parcours proposés.
 Nombre de jeunes ayant accepté un parcours.
 Taux de réussite en fin de première des bénéficiaires du parcours.



Quelques repères chiffrés

Au niveau national : seuls 3 bacheliers professionnels sur 5 passent en deuxième année. Et parmi ces derniers, 1 sur 2 obtient son diplôme en deux ou trois ans.

En Ile-de-France : expérimentation dans 9 établissements et 266 étudiants accompagnés.



MOT DES INSPECTEURS

Accompagner tous les élèves de la voie professionnelle vers la réussite : cette promesse fonde le métier d'enseignant et prend toute sa résonance en voie professionnelle.

La mesure 5.3 de la réforme des lycées professionnels **renforce la manière élargie de considérer l'élève dans un parcours**, en amont et en aval de l'obtention de son diplôme. A l'instar du parcours de fin d'année de terminale, elle engage désormais l'accompagnement des enseignants pour aider les élèves, à travers des démarches plus transversales, à mieux se connaître, étayer leurs démarches, développer leurs compétences méthodologiques et consolider les acquis pour les projeter dans leur statut d'étudiants.

Des ressources régionales pour accompagner la mise en œuvre dans votre établissement et dans votre classe



Mon lycée.net : Mes applications / Mediacentre / Pearltrees / Consolidation en BTS



AU SOMMAIRE...

Cadre institutionnel, réglementaire organisation

- Enquêtes statistiques,
- Textes de référence,
- Mise en œuvre, ingénierie,
- Diagnostic,

Ressources pédagogiques

- Accueil, repérage, diagnostic, positionnement,
- Suivi, évaluation, orientation,
- Modules compétences disciplinaires, et psycho-sociales,
- Tutorat/Mentorat, coaching,

Ressources Partenaires

Ressources Onisep

Exemples de mises en œuvre...